

## *Reportage sur GROUPIE*

*La lettre de l'insertion par l'activité économique n° 134, mars 2007*

### **TITRE : Mettre en réseau les acteurs de l'insertion**

Ce soir-là, Abdellah Aboulharjan vient présenter son association Jeunes entrepreneurs de France (JEF), fondée en 2002 avec Aziz Senni : « Notre association, créée à Mantes-la-Jolie, intervient auprès des jeunes des quartiers sensibles de trois manières. Nous menons des actions de sensibilisation à la création d'entreprise dès le collège ; nous apportons un accompagnement humain et technique à de jeunes porteurs de projet ; puis nous aidons les créateurs à développer leur réseau professionnel, pour favoriser la pérennisation de leur entreprise. Nous nous appuyons pour cela sur un réseau de bénévoles constitué de chefs et cadres d'entreprise, et de jeunes créateurs d'entreprise que l'association a soutenus. » Depuis 2002, 250 jeunes de quartiers défavorisés ont bénéficié de l'accompagnement par JEF, 25 entreprises et 80 emplois ont été créés, et des antennes de l'association lancées dans plusieurs villes (1).

### **Créer une synergie**

L'auditoire d'Abdellah Aboulharjan est composé d'une soixantaine de personnes, professionnels de l'insertion, chefs d'entreprise ou salariés d'administration. Ils sont tous membres de l'association Groupie (pour « Groupe projet insertion emploi »), créée en Seine-et-Marne il y a un an. C'est Thierry du Bouëtiez, directeur général adjoint chargé de la solidarité au conseil général, qui est à l'origine du projet. « L'objet de notre association, explique-t-il, est de rassembler des gens intéressés par les enjeux de l'emploi et de l'insertion, qui souhaitent débattre avec d'autres acteurs de toutes les questions se rapportant à ces domaines, mutualiser leurs savoir-faire pour faire émerger des projets en faveur de l'emploi. » La fonction du Groupie est triple : être une boîte à idées, pour susciter des réflexions communes et des échanges de bonnes pratiques sur l'insertion ; permettre aux acteurs et partenaires de l'insertion d'étoffer leurs carnets d'adresses, de mieux connaître les autres acteurs du territoire ; écouter, informer des porteurs de projet, les orienter vers les structures adéquates.

« Nous sommes partis d'un constat : il existe un net cloisonnement entre le monde de l'insertion et le monde de l'entreprise, détaille Thierry du Bouëtiez. Les partenariats en faveur de l'emploi sont difficiles à mettre en œuvre, les compétences des différents acteurs de l'insertion sont éparpillées et mal utilisées. Il existe pourtant beaucoup d'initiatives locales pour l'emploi, portées par des acteurs motivés. Il nous paraissait donc indispensable de nous appuyer davantage sur ces acteurs et ces initiatives pour casser les barrières entre les structures, et pour développer les liens et les échanges entre les entreprises, les services publics et les associations d'insertion. »

Le Groupie a donc été conçu comme un « réseau de mobilisation citoyenne en faveur de l'insertion ». « Les membres n'adhèrent pas en tant que professionnels, mais en tant qu'individus désireux de s'engager pour l'emploi », précise Isabelle Piot, membre du comité d'animation du Groupie, ancienne directrice d'un ensemble d'insertion et trésorière de Chantier-école Ile-de-France. « Nous ne nous situons absolument pas sous la tutelle du conseil général, et ne bénéficions d'aucun financement », ajoute-t-elle. De fait, les membres du Groupie apprécient l'aspect non institutionnel de l'association. Quelques-uns soulignent néanmoins l'ambiguïté de la situation : les individus sont invités à adhérer à l'association à titre personnel ; il n'empêche que la présence de liens hiérarchiques entre certains adhérents peut parfois freiner une totale liberté d'expression.

Le concept du Groupie – inspiré de l'association nationale Raid Emploi, née dans les années 90 mais aujourd'hui mise en sommeil – a immédiatement rencontré un grand succès. L'association compte aujourd'hui 115 adhérents, issus de structures de l'insertion par l'activité économique, d'associations d'accompagnement à l'emploi, d'entreprises ou d'administrations. « Au départ, cela a été parfois difficile de convaincre les acteurs de l'entreprise d'adhérer, reconnaît Thierry du Bouëtiez. Certains nous disaient que l'insertion ne servait pas à grand-chose. Puis ils sont venus à une réunion pour voir, ils se sont pris au jeu, ils sont maintenant très impliqués dans la démarche. »

Les entreprises, qui ont parfois du mal à recruter, ont en effet tout à gagner à entrer en contact avec des acteurs de l'insertion qu'ils connaissent souvent mal. Au-delà de l'aspect militant de la démarche, l'adhésion au Groupie peut aussi s'avérer utile aux professionnels de l'insertion. « Le Groupie me permet d'étendre mon réseau, de partager des informations, des idées et des savoir-faire, et élargit mes possibilités de partenariat avec des entreprises ou d'autres acteurs de l'insertion », indique ainsi Sylvain Paul, directeur de l'association intermédiaire (AI) Domicile Services.

### **Partager ses expériences**

Le Groupie a récemment créé une newsletter électronique, pour mettre en valeur les expériences intéressantes menées sur le territoire, et envisage de lancer une bourse d'offres d'emploi. En outre, l'association se réunit tous les deux mois en soirée, pour permettre à ses membres de venir aux réunions en dehors de leurs horaires de travail. Outre Abdellah Aboulharjan, plusieurs personnes sont invitées à intervenir devant le Groupie ce soir-là. Ainsi, Stéphane Tassel, gérant de l'entreprise de transports MCS Travel, vient expliquer qu'il envisage de transformer sa société en entreprise d'insertion, en confiant à des salariés en insertion une activité de transport de demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés à se déplacer.

La société France routage, chargée de l'expédition de publications dans le secteur de la presse, explique que la forte variabilité de son activité l'oblige à embaucher une forte proportion d'intérimaires sur des métiers non qualifiés, intérimaires qu'elle aimerait fidéliser. Sa collaboration avec le conseil général et la chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne l'a conduite à initier un groupement d'employeurs, à adopter la méthode de recrutement par simulation et à travailler sur la notion de parcours d'insertion. « Les métiers que vous proposez sont assez pénibles, c'est peut-être pour cela que vous avez du mal à fidéliser votre main-d'œuvre », observe un membre du Groupie. « Pourquoi ne pas nommer des tuteurs pour l'accueil des nouveaux salariés, tuteurs dont les postes pourraient être cofinancés par une administration ? », suggère Serge Lopez, le directeur départemental du travail, impliqué dans le Groupie depuis les débuts de l'association.

Lors de la réunion précédente de l'association, un représentant du monde de l'entreprise, Pascal Leccia, du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (CJD) de Fontainebleau, avait d'ailleurs été chargé de présenter les réflexions d'un groupe de travail du Groupie visant à l'élaboration d'un « label Qualité insertion » : « L'idée est de prévoir la mise en place de livrets d'accueil pour les nouveaux salariés, expliquait-il alors. Il s'agirait également de programmer des rencontres entre le salarié et son employeur un mois, puis six mois après l'embauche, pour faire le point sur la période écoulée, sur les formations suivies, les compétences validées, etc. »

Lors de cette réunion, des allocataires ou ex-allocataires de minima sociaux avaient également exposé les difficultés rencontrées au cours de leur parcours d'insertion et donné leur point de vue sur les dispositifs d'accompagnement à l'emploi. Lina Abi Sleiman, restée au RMI pendant quatre ans à la suite de la faillite de son restaurant, racontait ainsi ses galères pour créer sa nouvelle activité. « Les associations n'ont pas suffisamment fait confiance à mon projet, alors qu'il était solide et que j'étais très motivée, estime-t-elle. On me demandait trop de garanties ou on me renvoyait vers une autre structure. J'ai vraiment dû m'entêter pour aller jusqu'au bout de mon projet. » Elle a aujourd'hui ouvert son restaurant à Lognes et emploie trois salariés. « Nous devons faire davantage confiance aux gens, mais nos institutions nous répètent d'être prudents. Il faut que nous réfléchissions à la manière dont nous pouvons accompagner la prise de risque », résumait alors Didier Plançon, directeur de l'Unité d'action sociale de Fontainebleau.

Les échanges favorisés lors des diverses réunions du Groupie ont déjà abouti sur plusieurs projets concrets, comme la création d'une entreprise d'insertion sur une activité de reconditionnement de palettes, ou la mise en place d'une plate-forme interentreprises d'accès à l'emploi dans la logistique, projets aujourd'hui portés par la maison de l'emploi de Sénart. Sylvain Paul, de l'AI Domicile Services, a lui aussi tiré des conséquences concrètes des discussions du Groupie : « Les échanges que nous avons pu avoir m'ont fait prendre conscience qu'il n'existait pas d'offre d'insertion sur les services à la personne à Tournan. Du coup, nous sommes sur le point d'y ouvrir une antenne. Il ne nous reste plus qu'à trouver le local pour nous y installer. »

**Camille Dorival**

C. D.

(1) Voir [www.j-e-f.fr](http://www.j-e-f.fr)

## **Des projets d'essaimage**

Alors que le Groupie est conçu comme une association locale, ses adhérents sont issus... de dix départements : la Seine-et-Marne, Paris ou le Val-de-Marne, mais également l'Isère, la Meuse, l'Indre-et-Loire ou la Haute-Garonne. « Lorsque nous avons lancé le Groupie, j'ai été contacté par des acteurs originaires de toute la France intéressés par la démarche, explique Thierry du Bouëtiez. Pour l'instant, ils adhèrent à l'association seine-et-marnaise, mais l'objectif par la suite est de créer un Groupie dans chaque département, puis de fédérer les différentes structures au niveau national. » Il souligne toutefois une condition essentielle à la création d'associations locales : « Il faut que tous les milieux professionnels y soient représentés. Si ne sont associés que des professionnels de l'insertion, la démarche n'a aucun intérêt ! »

## **Zoom**

### **OPERATEUR**

Groupie, contact : Thierry du Bouëtiez, tél. : 01 64 14 77 20, courriel : [thierry.du-bouetiez@cg77.fr](mailto:thierry.du-bouetiez@cg77.fr)

### **PRINCIPE**

Des professionnels de l'insertion, des acteurs de l'entreprise et de l'administration se réunissent régulièrement, à titre personnel, pour échanger des idées et des pratiques sur l'insertion, faire émerger des projets en faveur de l'emploi sur leur territoire.